

**Stéphane de SEZE**, né le 5 août 1962, est avocat au Barreau de Bordeaux depuis 1993 et associé du cabinet de Sèze & Blanchy

### **Parcours professionnel :**

- Depuis mars 2013 : Avocat – Associé du cabinet de Sèze & Blanchy
- 2000 – fév. 2013 : Avocat – Directeur du département contentieux et droit rural du cabinet LANDWELL & Associés – B.J.C., membre du réseau international PriceWaterhouseCoopers (PWC), à Bordeaux
- 1993 – 2000 : Avocat au cabinet BORDEAUX JURIS CONSEIL
- 1990 - 1993 : Conseil juridique et fiscal au cabinet BORDEAUX JURIS CONSEIL
- 1990 : Conseil juridique au Syndicat viticole des Bordeaux et Bordeaux supérieurs.

### **Formation :**

- 2003 : Certificat de Spécialisation en Droit rural mention : « Baux ruraux et Entreprise agricole »
- 1989-1990 : D.E.S.S. (Master II) de Droit de la Vigne et du Vin - Université Montesquieu Bordeaux IV
- 1988-1989 : Maîtrise en Droit des Affaires - Université Montesquieu Bordeaux IV

### **Domaines de compétence :**

- Assistance et représentation des parties devant les juridictions civiles et le Tribunal Paritaire des Baux Ruraux
- Droit des sociétés agricoles et des baux ruraux
- Organisation patrimoniale et entreprises agricoles
- Assistance dans le cadre d'achat ou de vente de propriétés agricoles, due diligence, etc...
- Opérations SAFER (conseil et contentieux)